
Archéologie et histoire des échanges dans le monde romain

André Tchernia



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/16222>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2004

Pagination : 135-136

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

André Tchernia, « Archéologie et histoire des échanges dans le monde romain », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2004, mis en ligne le 01 mars 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/16222>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

Archéologie et histoire des échanges dans le monde romain

André Tchernia

André Tchernia, *directeur d'études*

Archéologie sous-marine et commerce

- 1 NOUS avons repris cette année l'étude d'épaves ou de sites sous-marins antiques. Luc Long a fait un exposé sur ses fouilles, encore inachevées, de l'épave étrusque du *Grand Ribaud F*, coulée non loin de l'île de Porquerolles par soixante mètres de fond. Elle est datée des alentours de 500 avant notre ère, et elle transportait, selon le fouilleur, sept cent cinquante à mille amphores. Cela en fait un navire exceptionnellement important pour l'époque. La question ouverte est de savoir s'il s'agissait d'un navire armé par des Étrusques ou par des Marseillais. Nous avons tenté d'insérer son interprétation dans l'image dessinée par le plomb de Pech-Maho, qui témoigne, environ un quart de siècle plus tard, des relations de commerce entretenues par les colons de Phocée (Marseillais et Ampuritaïns) à la fois avec des indigènes et avec des Étrusques.
- 2 Franca Cibecchini est venue de Pise nous parler des épaves du III^e siècle avant notre ère. La première épave chargée d'amphores proprement romaines semble dater du milieu du III^e siècle. On en compte trois entre environ 240 et environ 220, et sept entre cette date et la fin du siècle. Le démarrage d'exportations de vin de l'Italie romaine entre la première et la seconde guerre punique semble désormais établi. Il paraîtrait tentant de mettre le *plebiscitum Claudianum* en relation avec cette nouvelle chronologie, mais on rappellera que, dans un séminaire antérieur, l'interprétation traditionnelle de cette mesure, qui limite étroitement la taille des navires que les sénateurs sont autorisés à posséder, avait été mise en cause : ce n'est pas parce qu'on ne possède pas de navire qu'on ne peut faire du commerce ; le cas le plus fréquent semble être au contraire que le commerçant loue de l'espace dans un navire qui ne lui appartient pas.

- 3 Catherine Virlouvét nous a apporté une étude très neuve du dossier de naviculaires d'Arles et Claude Sintès a exposé ses travaux sur les très intéressants viviers à poisson d'Apollonia.
 - 4 Nous avons encore, dans des domaines différents, écouté notre collègue Yann Rivière sur « les marques et colliers d'esclaves », et Ph. Borgard sur « les lieux de travail de la laine à Pompéi avant et après les tremblements de terre ».
-

INDEX

Thèmes : Archéologie